



LE MÉDARIEN

BULLETIN COMMUNAL DE SAINT-MARDS-EN-OTHE

L'Édito

Depuis plus d'un an maintenant, nous subissons de nombreuses contraintes liées à la crise sanitaire. La municipalité est pleinement engagée dans le soutien aux habitants dans la lutte contre la Covid-19. Dans un premier temps, nous avons organisé un service de courses à domicile (sur demande), puis nous avons organisé la distribution des masques pour l'ensemble des habitants.

Dernièrement, pour soutenir les parents d'élèves, nous avons offert aux enfants de l'école 2 000 masques de protection, soit environ une cinquantaine de masques par enfant. Enfin, pour aider l'Entre P'Othe à faire face aux difficultés économiques liées aux contraintes du couvre-feu, du confinement et surtout de la suspension de l'activité en salle du restaurant, la mairie lui a apporté son aide en annulant ses loyers à partir du mois de novembre et ce jusqu'à la réouverture des restaurants. On espère ainsi aider le restaurant à travailler davantage et plus sereinement.

Je constate, comme de nombreux Saint-médariens que des masques de protection sont éparpillés dans presque toutes nos rues. Outre leur très longue durée de dégradation dans la nature, ces masques constituent un risque pour notre santé, alors merci à tous de faire preuve de civisme et de déposer ses masques usagés chez soi, dans une poubelle !

Avec l'arrivée des beaux jours, on ne peut qu'espérer un retour à une vie plus normale. Prenez soin de vous et des vôtres, très beaux printemps à tous.

Lionel Bertin
Maire de Saint-Mards-en-Othe



Place Gambetta

Chantier de la départementale 374

Les travaux de la D374, qui traverse le village en direction d'Aix-en-Othe, vont enfin démarrer! Ces travaux imposés par le département seront pour nous l'occasion de procéder à la réhabilitation de la place de la mairie.

La municipalité et le département procéderont à ces travaux de concert: le département refera en profondeur la partie chaussée de la D374 et remplacera la signalétique tandis que la mairie réaménagera la place Gambetta. Ce nouvel aménagement sera l'occasion de refaire les trottoirs avec une accessibilité pour les personnes handicapées, de repositionner les places de parking, de refaire les peintures au sol et d'embellir notre place avec des aménagements urbains floraux.

Afin de réduire la vitesse des véhicules qui traversent le centre du village, nous profiterons de ces futurs travaux pour mettre en place (au niveau de la mairie) un plateau ralentisseur (rehaussement de la chaussée).

Ces opérations démarreront au mois de septembre et dureront environ trois mois. En attendant l'intervention du département et compte tenu de l'état de la chaussée, nous réaliserons dans l'immédiat des travaux provisoires de comblement sur la partie abîmée de la chaussée. ■



Découverte des instruments

Initiation aux instruments de musique à l'école

« Music en Othe » présente les instruments de musique à tous les enfants de l'école. Les enfants sont ravis. ■



Pompiers de Saint-Mards-en-Othe

Message des pompiers de Saint-Mards

Le 7 mars 2021 a eu lieu l'Assemblée Générale des pompiers de Saint-Mards qui avait pour objectif l'élection du Conseil Consultatif appelé à se prononcer lors des décisions importantes les concernant.

Cette réunion a aussi été l'occasion de souhaiter la bienvenue au sein des pompiers de Saint-Mards aux deux nouvelles recrues, les deuxièmes classes Nicolas Mathieu et Jérémie Parrot.

Lors de cette réunion, les pompiers ont tenu à faire un rappel important aux habitants de Saint-Mards: en cas d'incendie ou de demande d'aide il faut en tout premier lieu appeler le 18 pour demander l'intervention des pompiers. Ensuite le Service Départemental d'Incendie et de Secours (le SDIS) alerte les pompiers de Saint-Mards qui peuvent de cette façon intervenir en toute sécurité. Il est inutile de faire sonner la sirène de la mairie qui n'a plus aucun rôle dans l'intervention des pompiers.

Avec l'arrivée du printemps et la multiplication des nids de frelons, les pompiers rappellent aussi que ces interventions ont un coût. Il faut ainsi compter 35 euros pour une intervention au sol et 50 euros pour une intervention en hauteur avec l'utilisation d'échelle ou de nacelle. ■



Nid de frelons asiatiques



Fontaine à chocolat

Fontaine à chocolat

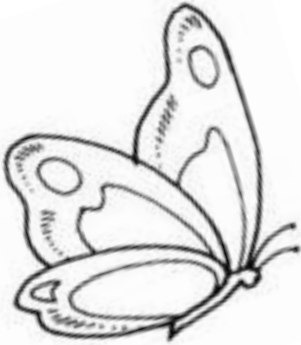
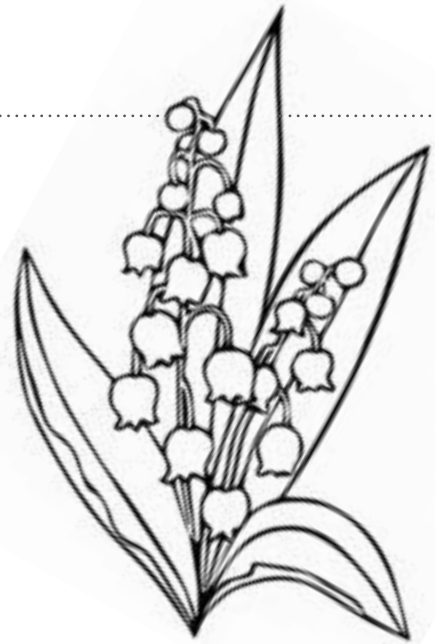
Seconde intervention de l'année de notre fournisseur de repas de l'école, Elite. Une fontaine à chocolat, un régal pour tous les petits gourmets. Les enfants ont reçu des petits pots garnis de morceaux de fruits qu'ils ont ensuite fait napper, à la fontaine, avec du chocolat fondant. Une dernière prestation sera faite en fin d'année: de la glace et nougatine que les enfants pourront confectionner sous la surveillance du prestataire. ■

Deux nouveaux arrêts de bus pour les écoliers

Depuis début avril 2021 deux nouveaux arrêts de bus, aménagés par la mairie, sont disponibles sur la ligne AIX09, destinés aux élèves du cours primaire et aux collégiens. Le premier, un nouvel arrêt, se situe au Nervost (hameau de Saint-Mards-en-Othe) sur les départementales 194 et 194A, rue de Nervost. Pour le second arrêt, (toujours en cours d'aménagement) au hameau Grand Vaucouard, il s'agit d'un déplacement vers la patte d'oie (rue des Fourneaux) de l'arrêt initialement situé à l'intérieur du hameau. Ce nouvel emplacement répond à la demande formulée par des parents pour la prise en charge de leurs enfants du hameau voisin des Trois Maisons, situé à moins de 400 mètres du Vaucouard. ■

COMPTINE À COLORIERpour le 1^{er} Mai

C'est le premier mai,
Cherchons, cherchons...
Les brins de muguet.



Dans les bois, sur les talus,
Sentez, sentez...
Ces belles clochettes parfumées.

Regardez ce massif de fleurs,
Cueillons, cueillons...
Ce porte-bonheur.



CUPCAKES PISTACHE FRAISE ET CHOCOLAT BLANC

pour le 1^{er} mai

Ingrédients

- 2 œufs
- 120g de sucre
- 1 pincée de sel
- 1 pot de Danette à la pistache
- 40g de beurre fondu
- 140g de farine
- 1/3 sachet de levure chimique
- 10 fraises séchées
- 2 barres de chocolat blanc Nestlé Dessert
- Pour le décor: de la pâte à sucre verte et de la pâte d'amande blanche

Recette

Dans un saladier battez les œufs avec le sucre et le sel. Ajoutez la Danette et le beurre fondu, mélangez bien. Incorporez la farine et la levure. Coupez le chocolat blanc en dés.

Versez la pâte dans 6 moules à muffins garnis de caissettes. Déposez sur le dessus de la pâte les dés de chocolat blanc et des fraises séchées.

Enfournez environ 25 min à 180°C.

Pour le décor, étalez de la pâte à sucre verte et formez des feuilles et des tiges. Pour les fleurs de mugets formez de petites boules de pâte d'amande que vous aplatissez légèrement et découpez des entailles au bout. Déposez le tout harmonieusement sur les cupcakes. ■



VISITES À LA FERME

Nos fermes ont du talent! Venez visiter les fermes de chez nous! Une balade instructive le mercredi, pour aller en famille à la découverte des produits et des savoir-faire agricoles de notre région... À l'initiative de l'Office de Tourisme Othe-Armance, des visites à la ferme sont organisées en avril et mai:

Ferme de l'Ancre à Bercenay

le 14 avril à 15 h

Elevage GAEC Bio Thorey à Lantages

le 21 avril* à 15 h

Ferme des Ardents à Rigny-le-Ferron

le 5 mai à 15 h

N'Othe Farine à Paisy-Cosdon

le 12 mai à 15 h

Exploitation de chanvre à Villeneuve-au-Chemin

le 26 mai à 15 h

C'est gratuit, il suffit de s'inscrire au bureau d'information touristique d'Aix (03 25 80 81 71), de Chaource (03 25 40 97 22) ou d'Ervy-le-Chatel (03 25 70 04 45). ■

**Suite au dernier confinement, l'Office du Tourisme nous informe que les visites prévues au mois d'avril ont été annulées. Les visites du mois de mai sont a priori maintenues.*

JEU

Mots cachés du Printemps

Trouve les 10 mots suivants dans la grille:

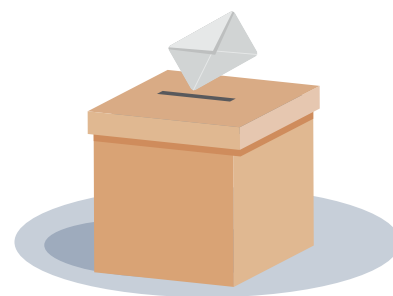
Saison – Papillon – Feuille – Soleil – Ciel – Fleur – Oiseau
Abeille – Bourgeon – Butiner

Sens des mots: horizontal → vertical ↓ diagonal ↘

A	B	F	E	O	L	C	S	L	L	I	P
S	O	U	B	G	N	I	F	A	Z	N	A
A	I	B	S	O	L	E	I	L	O	T	G
I	S	A	F	R	U	L	H	M	E	B	E
R	P	S	L	A	E	K	S	B	A	U	O
O	V	A	I	B	S	F	A	O	B	T	R
F	E	I	P	E	C	E	N	U	E	I	F
L	B	S	S	I	E	U	T	R	S	N	L
I	Q	O	E	L	L	I	U	G	O	E	A
C	I	N	A	L	B	L	H	E	N	R	C
S	E	R	F	E	A	L	O	O	Q	T	E
O	I	S	E	A	U	E	V	N	D	M	R

Élections régionales et départementales (ex-cantoniales)

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales. Les prochaines élections régionales sont prévues le 20 juin 2021 pour premier tour, et le 27 juin 2021 en cas de second tour. Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans, au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Initialement prévues en décembre 2020, puis en mars 2021, les élections régionales et départementales sont pour le moment maintenues malgré la crise sanitaire de la COVID-19. ■



Vidéosurveillance

Face au nombre croissant d'infractions et d'incivilités comme des cambriolages, des voitures incendiées, des dépôts d'ordures sauvages, des dégradations des bâtiments publics, des pommiers municipaux détruits ou arrachés, etc., le conseil municipal a décidé la mise en place prochainement d'un système de vidéosurveillance qui permettra de prévenir ces comportements et d'interpeller leurs auteurs, le cas échéant. ■



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Saviez-vous que la plupart des cambrioleurs passent par la porte d'entrée et que lorsqu'une tentative d'effraction n'aboutit pas au bout de 5 minutes les cambrioleurs abandonnent l'intrusion ? Face à l'augmentation des cambriolages, Monsieur Simon Clère, gendarme d'Aix-en-Othe et référent contact, fait avec nous le point sur les bons réflexes à avoir dans la prévention des cambriolages.

Il faut tout d'abord penser à protéger tous les accès de votre maison : pensez à équiper votre maison d'un système de fermeture fiable. N'oubliez pas de fermer la porte à double tour même lorsque vous êtes chez vous et ne laissez pas la clé sur la serrure d'une porte vitrée. Pensez aussi à fermer votre portail. Si vous disposez d'une alarme, n'oubliez pas de la mettre en route en cas d'absence. Même si on ne peut pas toujours empêcher un cambriolage, il est important de le ralentir au maximum : les cambrioleurs peuvent renoncer si pénétrer dans une maison s'avère trop difficile ou trop long. Durant la période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

La prévoyance est importante. Ainsi photographier vos objets de valeur, noter les numéros de série ou les références de vos appareils (marque, modèle, date d'achat,

etc.) faciliteront les recherches menées par les forces de l'ordre et vos démarches auprès des assurances en cas de vol.

Avant de partir en vacances, prévenez les personnes de confiance de votre choix qui pourront relever votre courrier, ouvrir vos volets dans le but de créer l'illusion d'une présence. N'indiquez pas sur les réseaux sociaux vos absences et dites à vos enfants de ne pas le faire non plus ! Soyez vigilants et signalez aux forces de l'ordre (en composant le 17) tout individu ou véhicule suspect pouvant laisser présager un cambriolage.

Le dispositif « Tranquillité vacances » vous permet durant les vacances de signaler votre absence à la gendarmerie (vous pouvez le faire directement à la gendarmerie, par téléphone ou par mail) ce qui aura pour effet d'inclure votre adresse dans le parcours des patrouilles. ■

État Civil

Naissances

- Anaïs GERMAIN
née le 4 mars 2021
- Xuan-Tuan LE
né le 4 mars 2021

Décès

- Suzanne MASSUS née BUISSON
le 18 janvier 2021
- Gilbert BRASLEY
le 9 avril 2021

INFOS PRATIQUES



Avant



Après

Environnement

Le gouvernement souhaite l'installation de 7 000 km de haies en France pour 2021 et 2022. Les agriculteurs et les particuliers, sous conditions, sont indemnisés pour leur achat de plantes jusqu'à 75 % du prix.

Le but est d'installer un environnement favorable pour les insectes et les oiseaux pour plus de biodiversité dans les champs. L'équipe municipale de Saint-Mards est déjà depuis des années en train d'agir dans ce sens, photos à l'appui. À vous de comparer une photo de la route du hameau des Trois Maisons de mars 2015 avec une photo datant de mars 2021. ■

Horaires d'ouverture du restaurant Entre P'Othe

Durant le confinement :

Tous les jours de 9h à 13h et de 17h à 19h.
Fermé : mercredi et dimanche

En cas de réouverture des restaurants :

Tous les jours de 9h à 21h.
Le dimanche de 9h à 13h.
Fermé : mercredi et dimanche après-midi.

L'entreprise du mois : Mécanik Service

Mécanik Services est une entreprise qui se trouve près du stade, à la sortie de Saint-Mards-en-Othe. Elle existe depuis septembre 2010. Yves Créte, son propriétaire propose tous les travaux concernant les voitures. Les services ont commencé avec des dépannages chez les clients, puis des réparations au sous-sol de sa maison.

Il souligne adorer le contact étroit avec les clients, lien plus proche que dans un grand garage de ville.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là : un déménagement est prévu avant cet été à la Mivoie, hameau de Saint-Mards, dans un bâtiment de 200 m² avec parking sécurisé.

L'électricité et l'eau sont déjà raccordées et l'aménagement intérieur est presque terminé afin d'accueillir plus chaleureusement des clients qui viennent de Saint-Mards mais aussi de Villeneuve-l'Archevêque, de Romilly-sur-Seine ou de Troyes – le tout sans avoir jamais affiché une seule publicité !

L'équipe du Médarien souhaite une bonne continuation à Monsieur Créte ! ■



Nouvel emplacement du garage à la Mivoie

Numéros d'urgence

Pompiers : **18** | Police : **17** | SAMU : **15**
Appel d'urgence européen : **112**
Gendarmerie Aix-en-Othe : **03 25 46 70 14**
Gendarmerie Estissac : **03 25 40 40 11**

DÉPARTEMENT DE L'AUBE



MAIRIE DE
SAINT-MARDS-EN-OTHE

Mairie de Saint-Mards-en-Othe

14, rue Charles Petit
10 160 Saint-Mards-en-Othe
Tél. 03 25 70 12 22
Mail : mairiesaintmardsenothe@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Mercredi de 9h30 à 12h.
Jeudi fermé.
Samedi, sur rendez-vous avec M. le Maire.

Comité de rédaction :

Commission Communication
Ont participé à ce numéro :
Lionel Bertin, Laura Bonnin, Caroline Dupont-Métayer, Richard Immel, Nicole Janssens, Ana Longevialle.

Conception graphique : Clara Audureau

Imprimé à la mairie.
Prière de ne pas jeter sur la voie publique.